Grand Tour des Ecrins VTTAE - Grande Traversée VTT-FFC

Parc national des Ecrins

En direction du Casset depuis le col du Lautaret (Parc national Ecrins - Thibaut Blais)

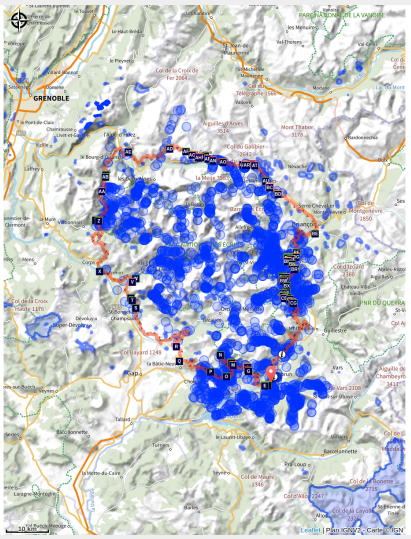

Le Grand Tour des Ecrins est la première Grande Traversée VTT-FFC faisant le tour de l'aire d'adhésion d'un Parc national en France. Cet itinéraire proposé ici en VTTAE, en 16 étapes, est une adaptation du tour en 11 étapes en VTT, avec certains passages plus accessibles, mais toujours réservé à des vététistes confirmés.

370 km alternant villages et vallées de montagne, magnifiques balcons avec vues sur les glaciers et les sommets des Ecrins culminant à plus de 4000m. Une bel itinéraire accessible aux amateurs de VTTAE ayant un bon niveau technique.

Infos pratiques

Pratique : VTTAE

Durée : 16 jours

Longueur : 377.5 km

Dénivelé positif : 13386 m

Difficulté : Difficile

Type : Séjour itinérant

Thèmes : Histoire et architecture, Lac et glacier, Point de vue

Itinéraire

Départ : Embrun, plan d'eau
Arrivée : Embrun, plan d'eau
Balisage : Itinérance VTT
Communes : 1. Embrun
2. Puy-Sanières
3. Puy-Saint-Eusèbe
4. Réallon
5. Savines-le-Lac
6. Saint-Apollinaire
7. Prunières
8. Chorges
9. La Bâtie-Neuve
10. Ancelle
11. Chabottes
12. Saint-Léger-les-Mélèzes
13. Saint-Jean-Saint-Nicolas
14. Forest-Saint-Julien
15. Saint-Julien-en-Champsaur
16. Saint-Bonnet-en-Champsaur
17. Bénévent-et-Charbillac
18. La Motte-en-Champsaur
19. Les Costes
20. Chauffayer
21. Saint-Jacques-en-Valgodemard
22. Saint-Firmin
23. Aspres-lès-Corps
24. La Salette-Fallavaux
25. Entraigues
26. Valbonnais
27. Le Périer
28. Chantelouve
29. Ornon
30. Villard-Reymond
31. Le Bourg-d'Oisans
32. La Garde
33. Auris
34. Le Freney-d'Oisans
35. Clavans-en-Haut-Oisans
36. Besse
37. Mizoën
38. La Grave
39. Villar-d'Arêne
40. Le Monêtier-les-Bains
41. La Salle-les-Alpes
42. Saint-Chaffrey
43. Briançon
44. Puy-Saint-Pierre
45. Puy-Saint-André

46. Saint-Martin-de-Queyrières
47. Les Vigneaux
48. L'Argentière-la-Bessée
49. Freissinières
50. Champcella
51. Réotier
52. Saint-Clément-sur-Durance
53. Châteauroux-les-Alpes

Profil altimétrique

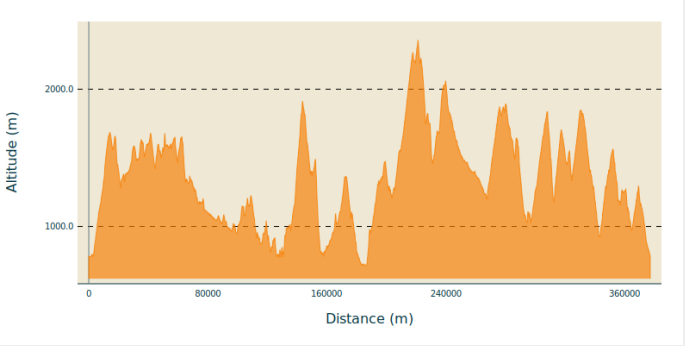

Altitude min 719 m Altitude max 2356 m

Cotation VTTAE FFC : rouge
Le départ est proposé ici d'Embrun. C'est le Lac de Serre-Ponçon qu'on commence par admirer d'en haut en passant par la sauvage vallée de Réallon, son village et sa petite station. On changera de décor en passant le col de Moissière pour quitter la Durance et rejoindre le Champsaur, ses villages et son bocage d'altitude si spécifique. Les parcours alternent entre sentiers agréables et chemins plus larges. La frontière entre Alpes du Sud et du Nord est franchie au niveau du Valgaudemar pour changer de région et de département en passant des Hautes-Alpes à l'Isère. Le sentier au dessus du Lac du Sautet obligera certains à pousser un peu mais quelle vue avant d'entamer la longue montée vers Notre Dame de la Salette. Heureusement la récompense est là avec de très beaux alpages et une belle redescente vers Entraigues dans le Valbonnais. On change encore de vallée en passant le Col d'Ornon pour descendre vers Bourg d'Oisans, haut-lieu du cyclisme sur route. C'est d'ailleurs le début de la célèbre montée vers l'Alpe d'Huez que l'on empruntere pour se hisser vers le plateau d'Emparis en passant par de beaux villages suspendus au dessus de la vallée de la Romanche. La traversée du plateau offre de superbes vues sur les 4000 et les glaciers du massif de la Meije. Une halte à La Grave pourrait vous permettre de vous en approcher grâce à son impressionnant téléphérique. Après La Grave, l'itinéraire fera passer par le col du Lautaret avant de découvrir la vallée de la Guisane et ses villages. Un bel itinéraire longeant la Guisane vous ramènera à Briançon. De Briançon on démarre par une longue montée roulante. L'itinéraire des puys vous permettra ensuite de rejoindre le Pays des Ecrins. Ensuite les longues montées globalement roulantes s’enchaînent suivies par de beaux passages en balcon et une longue descente rapide pour rejoindre le Guillestrois dont l'entrée est marquée par le Fort de Montdauphin (que nous vous conseillons de visiter). Les vues sont nombreuses sur la vallée de la Durance en roulant en balcon pour rejoindre Embrun et son agréable plan d'eau.

Étapes :

1. D'Embrun à Réallon (GTE VTTAE)
28.1 km / 1304 m D+ / 4 h 45
2. De Réallon à Ancelle (GTE VTT)
36.8 km / 1233 m D+ / 3 h 30
3. D'Ancelle à St Bonnet (GTE VTTAE)
31.8 km / 340 m D+ / 3 h 30
4. De St Bonnet à Aspres-les-Corps (GTE VTTAE)
29.8 km / 900 m D+ / 2 h
5. De Aspres-les-Corps à ND de la Salette (GTE VTTAE)
15.6 km / 1115 m D+ / 4 h 30
6. De ND de la Salette à Entraigues (GTE VTTAE)
15.2 km / 416 m D+ / 1 h 15
7. D'Entraigues au col d'Ornon (GTE VTTAE)
16.1 km / 704 m D+ / 2 h 15
8. Du col d'Ornon à Bourg d'Oisans (GTE VTTAE)
13.5 km / 102 m D+ / 1 h
9. Du Bourg d'Oisans à Besse (GTE VTT)
24.3 km / 1258 m D+ / 3 h
10. De Besse à La Grave (GTE VTTAE)
21.7 km / 1008 m D+ / 3 h 15
11. De La Grave au Monêtier-les-Bains (GTE VTTAE)
22.9 km / 654 m D+ / 2 h 45
12. Du Mônetier-les-Bains à Briançon (GTE VTTAE)
15.2 km / 51 m D+ / 1 h 45
13. De Briançon aux Vigneaux (GTE VTTAE)
26.2 km / 1013 m D+ / 3 h 30
14. Des Vigneaux à Freissinières (GTE VTTAE)
19.8 km / 931 m D+ / 3 h 30
15. De Freissinières à Eygliers (GTE VTTAE)
31.8 km / 1228 m D+ / 3 h 30
16. D'Eygliers à Embrun (GTE VTT et VTTAE)
33.2 km / 1240 m D+ / 4 h 15

Sur votre route...

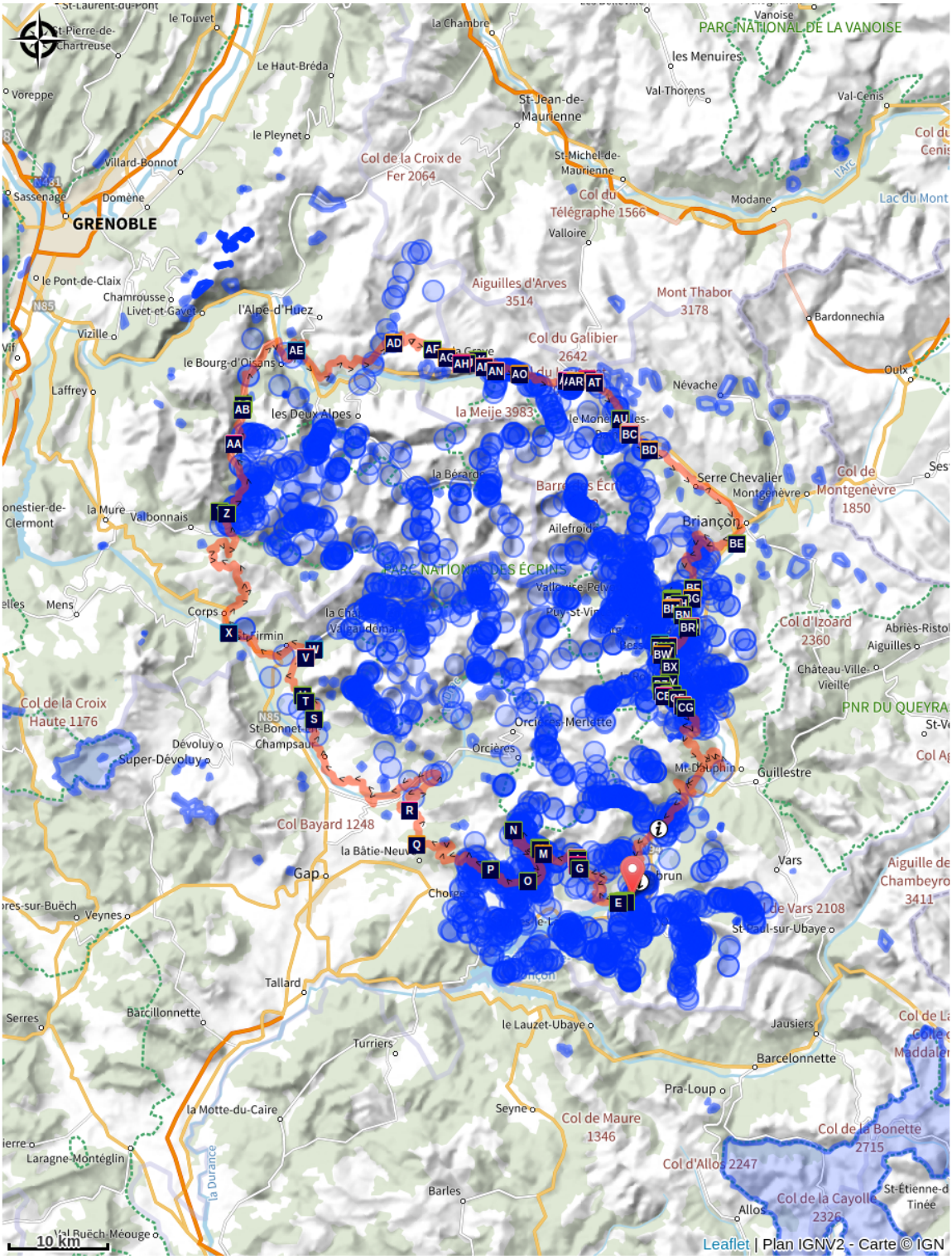

- La Perche commune (AA)
- Le gardon (AB)
- Le Canard colvert (AC)
- L’amour blanc (AD)
- Goéland Leucophée (AE)
- Grand Cormoran (AF)
- Pinson des arbres (AG)
- Point de vue sur le Lac de Serre-Ponçon (AH)
- Le Mélèze (AI)
- Les clapiers (AJ)
- Rougequeue noir (AK)
- Merle de roche (AL)

Murs de soutènement (AM)
Aigle royal (AO)

Ruines du village de Faudon (AQ)
Bocage (AS)
Prairies de fauche (AU)
La Séveraisse (AW)
Le Circaète Jean Leblanc (AY)
La faille de Chantelouve (BA)
Prairies de fauche du Col d'Ornon (BC)
Cascade de la sarenne (BE)
Les pâturages d'Emparis (BG)
Plateau d'Emparis (BI)
Cincle plongeur (BK)
L'oratoire Sainte-Anne du Chazelet (BM)
Four banal de Villar d’Arène (BO)
Le climat du col du Lautaret (BQ)

Vue sur le Pic de Rochebrune (BS)
Mélèze (BU)
L'amoureux des vieilles pierres (BW)
Portes et cours (BY)
Le Casset (CA)
Eglise Saint-Claude au Casset (CC)
La bergeronnette grise (CE)
Le hameau de Bouchier (CG)
La grive draine (CI)
Les aigles de la Tête d'Aval (CK)
Le village des Vigneaux (CM)
Les larves de phryganes (CO)
Les strates (CQ)
Les mines d’argent (CS)
Le sapin (CU)
L'alpage de Crouzet-les Lauzes (CW)
L’huile de marmotte (CY)
Le mélèze (DA)
Le sainfoin de Boutigny (DC)
La bécasse des bois (DE)
Le demi deuil (DG)

Lis martagon (AN)
Site Natura 2000 du « Piolit-Pic de Chabrières » (AP)
Le plateau d’Ancelle (AR)
Richesse ornithologique (AT)
Canal des Herbeys (AV)
Lac du Sautet (AX)
Le cincle plongeur (AZ)
Aulnaie blanche (BB)
Besse-en-Oisans (BD)

Les zones humides du Rif Tort (BF)
Glacier de la Girose (BH)
Petit apollon (BJ)
Perchoir du Chazelet (BL)
L’église Notre-Dame de l’Assomption (BN)
La tufière du col du Lautaret (BP)
Le massif de Combeynot, W. Brockedon (BR)
Hospice de la Madeleine (BT)
Moulin du Casset (BV)
Murin à moustaches (BX)

Moineau soulcie (BZ)
Cadrans solaires (CB)
La station de Serre Chevalier (CD)
La calamagrostide argentée (CF)
Le chêne pubescent (CH)
L'ascalaphe soufré (CJ)
Le four banal (CL)
Truite (CN)
Le bulime zébré (CP)
Les bergeronnettes (CR)
Le Fournel (CT)
Le chardon bleu (CV)
La libellule à quatre taches (CX)

Le cincle plongeur (CZ)
Le couloir avalancheux (DB)
Le tétras lyre (DD)
Les Faures (DF)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter.
En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette enquête.

Recommandations

Itinéraire avec quelques variantes plus faciles que le GTE VTT en 11 étapes, mais itinéraire qui reste réservé à des initiés même en VTTAE.

Comment venir ?

Transports

Gare sncf : https://www.sncf.com/fr
Transports en commun :
https://zou.maregionsud.fr/
https://www.transisere.fr/

Accès routier

Depuis Gap, par la N94, 40 km.
Depuis Briançon par la N94 : 45 km.

Parking conseillé

Parking du plan d'eau

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d’altitude à une distance de 300m sol.

RNR Partias

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

LPO PACA antenne de Briançon
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr

La réserve naturelle régionale des Partias est gérée par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Il s'agit d'un espace protégé et règlementé : chien en laisse, ceuillette interdite, rester sur les sentiers balisés, escalade interdite sauf voie de Meurseult pilami, etc.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise,

comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d’altitude à une distance de 300m sol.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 1720m d’altitude à une distance de 300m sol.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 1470m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s’applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : LPO Paca antenne des Hautes-Alpes
0492219417
hautes-alpes@lpo.fr
http://paca.lpo.fr/partias

Deux secteurs de zone d'hivernage du Tétras lyre sont identifiés sur leur partie amont par des cordes et fanions dans le secteur du Jeu de Paume / sous la Croix d'Aquila. La montée se fait par le col de la Trancoulette, puis en contournant le rocher jaune, et la descente ces zones sont évitées en rejoignant les couloirs. Zones mises en place en 2013 par la LPO, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Partias, en concertation avec les skieurs locaux + CAF de Briançon, Compagnie des guides Oisan-Ecrins, etc.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal
Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2580m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2650m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2260m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Un site de nidification est actuellement utilisés par un couple de faucons pélerins dans une falaise équipée pour l'escalade, un secteur est à éviter jusqu'au 15 juin :

Au site dit du Ponteil, le niche dans la partie haute de la falaise, au-dessus de la vire, entre les voies "le grand dièdre" et "rôle en dalles".
Pour préserver leur tranquillité, il est donc préférable d'éviter la partie supérieure de ces voies.
La partie inférieure, jusqu'à la vire, ainsi que les autres voies de la falaise peuvent être grimpées en étant discret. Pour la descente, afin de limiter la fréquentation dans ce secteur à gauche de la falaise, il est proposé de prendre les rappels du "nid d'aigle", de "la fuite enchantée" ou bien le câble à droite de la falaise.

http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-

voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d’altitude à une distance de 300m sol.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale 300m sol quand vous la survolez soit 1550m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1300m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1840m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Attention le survol motorisé dans la zone cœur Parc National des Écrins est interdit en-dessous de 1000m sol et une réglementation spécifique s’applique au survol non-motorisé.

Voir la réglementation pour les survols non-motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises
Voir la réglementation pour les survol motorisés : https://www.ecrins-parcnational.fr/les-survols-non-motorises

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale 300m sol quand vous survolez la zone soit 1700m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 2010m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1850m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1900m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1470m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1310m d'altitude !

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1400m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique Embrun
Place Général Dosse - BP 49, 05202 Embrun

embrun@serreponcon-tourisme.com
Tel : 0492437272
https://www.serreponcon-tourisme.com/

Maison du Parc de l'Embrunais
102 rue Saint-Irénée, 05380 Châteauroux-les-Alpes

embrunais@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 43 23 31
https://www.ecrins-parcnational.fr

Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...

La Perche commune (AA)

La Perche a le corps gris-vert, avec des zébrures sombres. Ses écailles sont rugueuses. Elle possède deux nageoires dorsales dont une à rayons épineux. Ses nageoires inférieurs et caudales sont orangées. Elle peut atteindre une quarantaine de centimètres. C’est un carnassier grégaire et opportuniste. Elle se nourrit d’invertébrés et d’écrevisses, mais chasse aussi les poissons en meutes organisées. Elle permet à de nombreux débutants pécheurs de faire leurs premières armes dans la pêche aux carnassiers.

Attribution : etienne.charles

Le gardon (AB)

C’est l’un des poissons « blancs » les plus répandus. Il a un corps en forme de fuseau, comprimé latéralement, et recouvert de grandes écailles argentées. Ses nageoires inférieures et ses yeux sont teintés de rouge. Opportunistes, ils consomment aussi bien des végétaux que de toutes petites proies comme les larves et les moustiques. Ils forment des bancs importants et la plupart des pêcheurs du lac font leurs premiers pas au bord de l’eau en les péchant.

Le Canard colvert (AC)

Peu farouche, ce barboteur préfère s’alimenter en surface ou à faible profondeur en avançant à coups de pattes circulaires et alternés : il plonge la tête dans l’eau et bascule vers l’avant. Il niche en bord de Durance, il est omnivore et se nourrit de d'invertébrés, de petits poissons et d’herbes... Le mâle est facilement reconnaissable pendant la période nuptiale par sa tête vert brillant. Après cette période, il mue et prend une couleur gris-brun proche de celle des femelles et des jeunes.

Attribution : Pascal Saulay - PNE

L’amour blanc (AD)

Ce poisson tient son nom du fleuve dont il est originaire, le fleuve Amour qui tient lieu de frontière entre la Chine et la Sibérie. Son corps est puissant et ressemble à celui de la carpe, mais ses yeux implantés très bas diffèrent nettement. L’introduction raisonnée et réversible de cette espèce par la ville d’Embrun et les pêcheurs, est une manière douce, écologique et maitrisée de résoudre le problème de la prolifération des végétaux dans le plan d’Eau d’Embrun.

Goéland Leucophée (AE)

Il a remonté la Durance et s'est installé sur le lac où il retrouve des conditions favorables à sa survie (eau libre). Ce goéland, cousin des mouettes, est omnivore. On peut observer la colonie fixée autour du lac toute l’année. Ils sont généralement gris ou blancs, avec des marques noires sur les ailes. Ils ont un bec long et épais et des pieds palmés de couleur jaune. Les jeunes sont de couleurs grises et mettent deux à quatre ans pour acquérir le plumage adulte.

Attribution : Pascal Saulay - PNE

Grand Cormoran (AF)

Taille : 90 cm

Envergure : jusqu’à 150 cm

Poids : 2000 à 2500 gr

Age : 20 ans max

Aspect :

Oiseau aquatique de la taille d'une oie, le Grand Cormoran est presque complètement noir avec des reflets métalliques bleutés et un peu bronze, discernables à faible distance.

En plumage nuptial, il arbore une gorge blanche, et une tache blanche sur la cuisse, qui disparaît souvent dès juin. Cette grande tache blanche, portée par les deux sexes, sert de signal au moment des parades. En hiver, ces marques blanches disparaissent sur les cuisses et celle de la tête diminue, ce qui rend difficile la distinction avec le Cormoran huppé, pourtant plus petit.

Le Grand Cormoran possède un bec jaune puissant doté d'un crochet acéré à l'extrémité, et donc bien adapté à la capture des poissons.

Le grand cormoran vit sur les côtes rocheuses ou sablonneuses, dans les estuaires, près des lacs et des grands cours d'eau. Il niche sur les falaises et les îles rocheuses, et se nourrit dans les eaux abritées. Il hiverne le long des côtes.

Le grand cormoran se nourrit principalement de poisson. Il plonge pour capturer sa proie avec le bec, et il est capable de rester sous l'eau pendant plus d'une minute. Il remonte le poisson à la surface afin de l'étourdir en le secouant et de le lancer en l'air pour le retourner avant de l'avaler.
Cette espèce est grégaire et niche en colonies sur les corniches des falaises, dans des arbres, sur les côtes ou à l'intérieur des terres.

Attribution : etienne.charles

Pinson des arbres (AG)

Le Pinson est facilement reconnaissable à la double barre blanche sur ses ailes. C'est la plus fréquente et la plus répandue des trois espèces de pinsons. Territorial en période de reproduction, ce pinson se nourrit en grandes bandes en hiver. Du bord de la mer jusqu'à l'étage alpin, le pinson des arbres est peu exigeant même s'il a une préférence pour les forêts peu denses et fraîches. Granivore, il devient insectivore pendant la reproduction.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Point de vue sur le Lac de Serre-Ponçon (AH)

Ce point de vue situé au Bois de Pra Martin offre un magnifique panorama sur le lac de Serre-Ponçon. Tout à gauche, le pont de Savines-le-Lac ainsi que le Pic Morgon. A droite la vue s’ étend presque jusqu’au barrage qui se trouve en aval de Sauze-du-Lac. En rive droite du lac se trouve le hameau de Chèrines, ainsi que la station de ski de Réallon au pied des Aiguilles de Chabrières.

Attribution : amelie.vallier

Le Mélèze (AI)

Arbre roi dans les montagnes des Alpes du Sud, le mélèze est le seul conifère à perdre ses aiguilles en hiver. Ses cônes, au printemps, sont d'un violet sombre caractéristique. Le mélèze est une des rares essences européennes imputrescibles (qui ne pourissent pas). C'est pourquoi malgré sa torsion au séchage il est beaucoup utilisé dans les charpentes, les abreuvoirs et autres rigoles des villages montagnards. Incapable de se régénérer sous son propre sous-bois, il a besoin d'ouvertures naturelles, parfois créés par des avalanches, pour que les jeunes pousses se développent. On le retrouve jusqu'à plus de 2200 mètres d'altitude, où il adopte alors des formes naines dans ces zones de combat. Le mélèze présenté en ce point de la randonnée est plusieurs fois centenaire.

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Les clapiers (AJ)

« Clapier » est le terme employé dans le Sud des Alpes pour désigner un amas de pierres. Ils sont la trace d’anciennes activités agricoles. En effet, les épierrements permettent de regrouper les pierres afin de nettoyer les champs. Cela facilite le travail du sol et permet de gagner de la place. A l’époque tout se faisait à la main.

Attribution : amelie.vallier

Rougequeue noir (AK)

Monsieur Rougequeue noir arbore une calotte grise et une tâche blanche sur les ailes, une queue et un croupion roux. Oiseau montagnard à l'origine, il s'est adapté à d'autres milieux, pour peu qu'il y trouve un ambiance rocheuse. C'est le cas ici, sur le versant de Roche Méanne. Le rougequeue noir est un oiseau commun, vif et très actif : il chasse sans cesse les insectes en volant au sol. Souvent haut perché sur un mur ou un rocher, il lance ses cris d'alarmes brefs en ployant ses pattes. Son chant bavard, ponctué de « froissements de papier » est caractéristique. Migrateur partiel, il descend dans les basses vallées pour passer l'hiver.

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Merle de roche (AL)

Le merle de roche ou monticole de roche affectionne les pierres et le soleil. Il ne nous rend visite que d'avril à fin août pour nicher soit à même le sol, soit dans une anfractuosité de rocher. Poitrine orangée, tête bleue, croupion blanc, il lance de douces et claires strophes mélodieuses.

Attribution : Pascal Saulay - PNE

Murs de soutènement (AM)

Les murs de soutènement sont réalisés en pierre sèche. On les appelle des restanques en Provence. Ils permettent dans les zones pentues de pouvoir mettre en place des terrasses de culture en retenant la terre. A l’époque, leurs constructions ont permis à des générations de paysans de vivre de leurs terres, devenues ainsi fertiles et cultivables. Aujourd’hui, de nombreux chercheurs et artisans essayent de se réapproprier cette technique ancestrale.

Attribution : Amélie Vallier

Lis martagon (AN)

Dans le sous-bois au début de l’itinéraire, puis dans les pelouses, il est remarquable par sa longue hampe florale dressée. Elle est agrémentée de trois à dix fleurs d’un rose violacé ponctué de pourpre qui laissent apparaître de longues étamines orangées. Il faut l'admirer sans le respirer car il est aussi beau que malodorant !

Attribution : Mireille Coulon - PNE

Aigle royal (AO)

L'Aigle Royal est un grand rapace atteignant 2,30 mètres d'envergure. Il est un prédateur par excellence équipé d'armes redoutables : un vol rapide adaptable aux situations les plus acrobatiques et des serres acérées d’une grande puissance. Sa vue perçante, huit fois plus précise que celle de l'être humain, lui permet de détecter ses proies : de la marmotte au jeune chamois, en passant par le lagopède et le lièvre. L'Aigle Royal est également volontier charognard, notament en hiver quand la nourriture se fait rare.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

Site Natura 2000 du « Piolit-Pic de Chabrières » (AP)

(Le Piolit 2664m, les aiguilles de Chabrières 2403m)
Ses pelouses, ses éboulis et ses forêts sont les habitats d'espèces rares et protégées comme l'astragale-queue de renard et la potentille du dauphiné (pour les végétaux), l'écaille chinée, la perdrix bartavelle, le grand rhinolophe, l'écrevisse à pattes blanches, la grenouille rousse ou l'aigle royal (pour les animaux).

Ruines du village de Faudon (AQ)

Mais que ce sont ces amas de pierres alignés dans les herbages sous la Croix St-Philippe ? Bien placés sur un petit plateau ensoleillé, des murs, des entrées, des rues. Il s'agit de l'ancien village de Faudon, résidence séculaire des habitants d'Ancelle.

Des fouilles archéologiques ont pu faire remonter l'occupation du site aux environs de 400 à 600 av. J.-C., le village serait donc plus ancien que Gap elle-même ! La position stratégique de ce promontoire vit se succéder plusieurs constructions de surveillance, dont une tour à signaux romaine fortifiée au XIe siècle. Au Moyen-âge, le site accueillait plus de 400 personnes, mais en 1210, un incendie détruisit la Tour Saint-Félix ainsi que l'église et les habitations, provoquant l'abandon du village. Les habitants allèrent s'installer au lieu-dit « Le Château d'Ancelle ».

Le plateau d’Ancelle (AR)

Après le recul des glaciers venant de la Durance et de la Roanne, les moraines frontales et latérales formèrent un barrage naturel au bout du bassin d’Ancelle. Un grand lac glacière se créa progressivement. Entre le Vème et le VIème siècle, le lac se vida. La forêt envahit alors le plateau fertile et ce n’est qu’au VIIIème siècle que les hommes le déforestèrent pour des cultures.

Attribution : Marc Corail - PNE

Bocage (AS)

Le bocage, un paysage assez commun en France avant guerre mais qui a conservé ici, à plus de mille mètres d’altitude, une belle diversité. Un maillage de haies de culture, de prés et de bois qui se révèle très favorable à une multitude d’oiseaux. Parmi eux nombre de passereaux communs (pie grièches, tariers, bruants, cailles, torcols…) dont les effectifs en France déclinent parfois d’une manière inquiétante. La richesse n’est donc pas faite que de raretés !

Attribution : PNE

Richesse ornithologique (AT)

Trente années d’inventaires attentifs ont permis de recenser 220 espèces d’oiseaux dans la vallée. Une richesse exceptionnelle qui tient tant à la variété des paysages (entre bocage, zones humides, forêts et haute montagne) qu’à la situation charnière du Champsaur : plus tout à fait nord-alpin, déjà bien ouvert sur le sud par les seuils de Manse et de Bayard, propice aux échanges et donc aux migrateurs tels aigrettes, sarcelles, kobez ou gobemouches ...

Attribution : Damien Combrisson - PNE

Prairies de fauche (AU)

Lorsqu’elles n’ont pas été bouleversées par les techniques récentes de fertilisation et d’ensilage, elles abritent encore régulièrement une cinquantaine d’espèces végétales. Les plus emblématiques tels le narcisse des poètes, le salsifis des Alpes, la sauge des prés, le sainfoin, le trolle d’Europe rythment tour à tour les paysages de leurs variations colorées.

Attribution : PNE

Canal des Herbeys (AV)

Depuis longtemps les habitants du Valgaudemar ont essayé de maîtriser l'eau pour pallier les faibles précipitations estivales. Le canal des Herbeys est encore fonctionnel et bien utilisé. Il permet, avec plus de 600 litres à la seconde, d’arroser « à l’arrêt » 289 ha sur les communes de Chauffayer et de St-Jacques. Long de 28 km environ, il fut entrepris puis achevé sous l’initiative de François Dupont de Pontcharra des Herbeys. Il est entretenu tous les ans par les membres du syndicat des utilisateurs, qui passent plusieurs journées à curer le canal et consolider les voûtes.

Attribution : Olivier Warluzelle - PNE

La Séveraisse (AW)

La Séveraisse est un sous-affluent du Rhône par le Drac et l'Isère. Située dans la vallée du Valgaudemar, elle prend sa source dans les glaciers du Massif des Écrins et se jette dans le Drac au niveau de La Trinité. La longueur de son cours d'eau est de 33 km. La Séveraisse a vingt-neuf affluents dont les plus importants sont :
- le torrent du Gioberney,
- le ruisseau de Navette,
- le torrent de Prentiq.

Attribution : Parc national des Écrins - Mireille Coulon

Lac du Sautet (AX)

Idéalement construit dans le canyon du Sautet, le barrage permet la production de 175 millions de kWh par an avec une puissance maximale de 76000 kW, depuis 1935. Il régule le débit du Drac, permettant les activités touristiques et nautiques (pêche, baignade, canotage, tyrolienne, via-ferrata...) dans le cadre agricole fertile de la vallée du Drac surnommée « petit paradis » ou « petit Nice ».

Attribution : Parc national des Ecrins - CDTE05

Le Circaète Jean Leblanc (AY)

Le printemps est à peine de retour que résonnent à l'aplomb du clocher des cris perçants. Il faut lever la tête pour admirer deux grands oiseaux volant de concert, alternant voltige et surplace dans le ciel comme deux cerfs-volants argentés jouant avec le vent. Leur silhouette claire, trapue et leur tête plus sombre permettent d'identifier le Circaète Jean-le-Blanc. Il se nourrit principalement de reptiles (lézard et serpent) qu'il capture par la tête, qu'il peut régurgiter ensuite au poussin lors de l'élevage du jeune.

Attribution : © Parc national des Écrins - Robert Chevalier

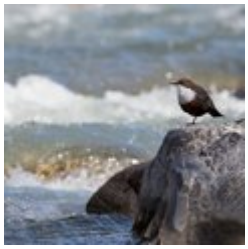

Le cincle plongeur (AZ)

Le cincle plongeur est facile à observer à condition d'être discret. Il vit le long des rivières et des torrents de montagne. Petit oiseau roux et gris, à la queue courte, il a le bec effilé, une tâche blanche du menton à la poitrine. Cet étonnant passereau a la particularité de marcher au fond de l'eau à contre-courant, en quête de nourriture. Il s’aplatit et s’agrippe au fond avec ses doigts, ouvre ses yeux, protégés des flots par une fine membrane et repère alors : vers, larves, petits crustacés et poissons.

Attribution : © Parc national des Écrins - Thierry Maillet

La faille de Chantelouve (BA)

Située sur les communes de Chantelouve et d'Ornon et se poursuivant vers le nord et vers le sud, la faille du Col d'Ornon est un accident géologique majeur qui a permis, grâce à sa découverte et à son interprétation, de compléter la théorie de la formation de la chaîne alpine. L'interprétation géologique du site remarquable de « La Chalp de Chantelouve » a favorisé la datation et la compréhension de certaines phases de la formation des Alpes. C’est notamment à partir de l’observation de la faille du Col d’Ornon que les géologues ont développé la théorie des « blocs basculés » et compris le rôle et le mode de fonctionnement d’accidents géologiques alpins fondamentaux. Aujourd’hui, de nombreux étudiants en géologie et géologues de France et du monde entier viennent observer ce site clé.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet

Aulnaie blanche (BB)

L’aulnaie blanche est composée principalement d’aulnes blancs. Leur nom vient du fait que le dessous de leurs feuillages est recouvert d’un duvet blanchâtre et argenté. Se situant le long des torrents, l’aulnaie pour se développer a besoin de terrains régulièrement remaniés par les crues torrentielles. Du fait de nombreux travaux d’endiguement des torrents et de prélèvement de matériaux dans les lits des cours d’eau, l’Aulnaie blanche devient rare en Europe. L’Aulnaie blanche du col d’Ornon, d'intérêt national et inscrite au réseau Nature 2000, est la plus vaste de France, avec une superficie d’environ 250 ha. Elle s’observe le long de la Malsanne, du Merdaret et de la Lignarre.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Justine Coulombier

Prairies de fauche du Col d'Ornon (BC)

Les spécialistes agricoles considèrent qu'une prairie est naturelle dans la mesure où elle n'a subi aucun apport de fumure ni de labour durant les dix dernières années écoulées. Ces prairies sont d'une grande richesse floristique quant au nombre d'espèces de plantes et par conséquent elles accueillent une myriade d'insectes pollinisateurs, dont les abeilles domestiques évidemment.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Bernard Nicollet

Besse-en-Oisans (BD)

L'arrivée à Besse en Oisans ne peut laisser le randonneur indifférent. Classé à l’inventaire des bâtiments de France, Besse fait partie de ces villages que l'on n'oublie jamais. Avec ses maisons en pierre, serrées les unes contre les autres comme pour se protéger des hivers vigoureux et ses étroites ruelles qui invitent à la déambulation, Besse mérite plus qu'une simple traversée.
Pourquoi ne pas se prélasser sur la terrasse du café des Touristes, attenant à l'unique épicerie du village ou un peu plus haut devant la boulangerie qui sert la traditionnelle "Tourte de Besse"?
Une pause salvatrice avant la raide montée qui mène aux paisibles alpages d'Emparis. Un terrain de jeux de près de 3000 hectares face au panorama grandiose des aiguilles d’Arves et de la Meije.

Attribution : François Labande - PNE

Cascade de la sarenne (BE)

Moins d'une centaine de mètres après le départ du GR54, une impressionnante cascade attend le randonneur. C'est la fille du torrent de Sarennes qui prend sa source au glacier du même nom sur la station de ski de l'Alpe d'Huez. Il dévale ensuite une vallée encaissée avant de rejoindre le village d'Huez puis s'enfonce dans une gorge de raccordement avec la Romanche. Une halte rafraichissante avant d'appréhender la première ascension de ce grand tour.

Attribution : © Florence Chalandon

Les zones humides du Rif Tort (BF)

Les températures sur le plateau d’Emparis sont caractéristiques d’un climat steppique froid sur un plateau très venté avec une température moyenne annuelle à peine supérieure à 0 degré. L’hiver s’étale sur 8 mois pendant lesquels il gèle tous les jours ou presque. Les contraintes de température particulièrement fortes sur le bassin versant du Rif Tort ont favorisé le maintien d’une flore relictuelle adaptée à ces conditions extrêmes depuis les dernières glaciations. On y trouve des formations végétales dites « arctico-alpines », une flore relique et héritée des avancées glaciaires du Quaternaire, comparable à celle que l’on retrouve sur les côtes du grand Nord. Ces formations, particulièrement rares en Europe, ont un intérêt patrimonial très élevé. On peut y observer de nombreuses espèces protégées : Laîche bicolore, Avoine odorante (relique boréale, seule station en Isère), Potamot filiforme. Le pastoralisme dans le marais est nécessaire car il limite le développement d’herbacées qui pourraient prendre la place des espèces arctico-alpines. Un équilibre délicat est à trouver entre le piétinement susceptible de détruire les espèces végétales liées aux bas-marais et le passage du troupeau qui entretient un rajeunissement du milieu, favorisant ainsi le maintien de l’habitat.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet

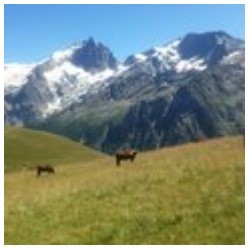

Les pâturages d'Emparis (BG)

Emparis est un des plus riches pâturages d’altitude des Alpes. Ses pentes ondulantes accueillent des milliers de brebis et de vaches chaque été. Historiquement, il y a eu de nombreux conflits entre les villages de La Grave et de Besse-en-Oisans sur les droits d’y faire pâturer les troupeaux. Un procès commencé en 1366 les a opposés durant des siècles et un maire de Besse aurait mystérieusement disparu en chemin alors qu’il était parti apporter des documents importants à ce propos.

Attribution : J. Selberg

Glacier de la Girose (BH)

Ce glacier de calotte s’étend entre le col des Ruillans, point d’arrivée des Téléphériques des Glaciers de la Meije et le haut des remontées des Deux Alpes où il rejoint le glacier de Mont de Lans. Ensemble, ils forment la plus grande calotte glaciaire de France. Malgré la fonte importante de ces dernières années, plusieurs langues de glace s’étendent vers la vallée, en haut des couloirs qui font le bonheur des skieurs hors-pistes en hiver.

Attribution : J. Selberg

Plateau d'Emparis (BI)

Le sentier des mules longe la bordure méridionale de ce plateau d'altitude à forte vocation pastorale et touristique. Il offre un point de vue exceptionnel sur la Meije dont le relief très marqué contraste avec ce paysage doux. Il accueille 7 refuges et cabanes pastorales ainsi qu'une faune remarquable, telle le lièvre variable ou le grand Apollon. L'enjeu du site est le maintien de son caractère pastoral.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Petit apollon (BJ)

Le petit apollon est un papillon rare et protégé. Il est doté d'antennes finement rayées de noir et de blanc. Une minuscule ocelle rouge orne le bord de chacune de ses ailes antérieures. D'une envergure de 60 à 80 mm, il est le seigneur et maître des parterres jaunes orangé de saxifrages faux aizoon où il protège ses oeufs et nourrit ses chenilles.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Cincle plongeur (BK)

Posté sur un gros galet en partie immergé, le cincle se balance, queue dressée. Puis, le voilà qui plonge dans l'eau tourbillonnante, tête la première. Cet étonnant passereau à la particularité de marcher au fond de l'eau, à contre-courant, en quête de nourriture. Grâce à la fine membrane qui protège ses yeux des flots, il trouve ses proies à vue (vers, petits crustacés, larves d'insectes aquatiques) avant de sortir sa tête de l'eau et de se laisser emporter doucement par le courant. Finalement, il rejoint un nouveau poste de chasse et renouvelle l'opération.

Attribution : Robert Chevalier - PNE

Perchoir du Chazelet (BL)

Pour tester votre appréhension du vide, rien de tel que ce nouveau jeu, grandeur nature, face à la Meije; un promontoire d’acier suspendu dans le vide. Si le premier pas parait difficile, ce sont bien les suivants qui demandent le plus de courage pour atteindre le bout de la passerelle ou plutôt du vide!
Sous vos pieds, tout en bas le village des Fréaux blotti contre la Romanche et au-dessus, les géants de glace. Ne manque que l'élément air, quelques rafales de vent souvent présentes, et les sensations sont garanties.!

L'oratoire Sainte-Anne du Chazelet (BM)

Bien que situé sur un bord de route banalisant, l'oratoire du Chazelet est connu pour offrir l'un des plus beaux panoramas des Alpes et le massif de la Meije. Construit en pierres sèches, l'ouvrage se situe à 1 834 m et surplombe la vallée pour admirer le massif des Ecrins et la Meije. Il fut l'objet de nombreux croquis, clichés et peintures, dont la célèbre toile "La Meije" du peintre japonais Fujita.
Récemment une nouvelle table d’orientation a été construite quelques mètres au-dessus de l’oratoire. Composée de deux parties, elle révèle le versant nord de La Meije et le versant sud en direction du Chazelet et de la Savoie.

Attribution : PNE

L’église Notre-Dame de l’Assomption (BN)

Classée monument historique, l'église Notre Dame de l'Assomption domine La Grave. De style roman lombard, ce remarquable édifice a été daté du XIe siècle. Cela fait de cette construction la plus ancienne des lieux. Tout autour de l'église se trouve un cimetière avec des tombes, surmontées de croix en bois et décorées d'un coeur de laiton, qui font face aux géants de glace.

Attribution : Jenny Selberg - OT Hautes Vallées

Four banal de Villar d’Arène (BO)

Tourtes, ravioles et autres crozets font partie intégrante des spécialités culinaires de Villar d’Arène, mais c’est surtout le fameux « Pô Buli » pain bouilli, qui a fait la réputation du village. Une fois par an, en novembre, les habitants du bourg préparent ce pain selon une recette ancestrale. Depuis plus de 500 ans, il est pétri avec de la farine de seigle et de l’eau bouillante. Il est ensuite cuit dans le four banal situé au milieu du village, près de la chapelle des Pénitents.

Attribution : Jean-Pierre Nicolet - PNE

La tufière du col du Lautaret (BP)

Le tuf est une roche sédimentaire issue de la précipitation du calcaire dissous dans de l'eau qui sort en surface d’un cours d’eau ou d’une source. Lors de cette solidification minérale des carbonates, de nombreux débris végétaux ou animaux restent emprisonnés et se fossilisent. C'est ainsi qu'une campagne de fouilles réalisée entre 2008 et 2010 a permis de reconstituer la flore du col au moment du dépôt de la roche. Le tuf est aussi une roche tendre que l'on sculpte facilement et qui fut très prisée pour la construction des bâtiments publics ou des maisons de « bonnes gens ». L'église de Villar d'Arène est construite avec le tuf de la carrière du Lautaret qu'elle a presque épuisée. La tufière du Lautaret est inscrite comme habitat d’intérêt communautaire au sein du site Natura 2000 « Combeynot Lautaret Ecrins ».

Le climat du col du Lautaret (BQ)

Le col du Lautaret est une limite climatique entre les Alpes du nord et les Alpes du sud. Il fonctionne comme une barrière pour les perturbations et il n'est pas rare que la vallée de la Romanche à l’ouest soit enneigée et la vallée de la Guisane à l’est soit sèche, ou inversement. La vallée de la Romanche redescend directement sur la région de Grenoble où le climat à la même altitude est marqué par deux fois plus de précipitations, elle fonctionne donc comme un corridor aux perturbations venant de cette zone. Cela explique que le col du Lautaret ainsi que le col du Galibier voisin marquent la limite de répartition de nombreuses plantes d'affinités méditerranéennes. En effet, cette position de charnière est caractérisée par un climat avec une forte influence méditerranéenne en direction de Briançon.

Attribution : © Parc national des Ecrins - Cyril Couriser

Le massif de Combeynot, W. Brockedon (BR)

Dans l'ouvrage de W. Brockedon, *Illustrations of the Passes of the Alps*, paru en 1828, une des gravures qui illustrent le col du Mont-Genèvre représente selon le titre : *Mont d'Arcines and the Val de Guisane from the Col du Lautaret* (p. 25). Cette vue est ainsi décrite « Across a deep ravin, the River Guisane is seen tumbling down the mountains from its source in the distant glacier of Mont d'Arcines, and thence flowing on to the Durance, through the narrow valley wich is bounded by rugged and pinnacled mountains ». A la page précédente, il précise « Le Casset, is near the foot of the Glacier de Lasciale, which descends from the Mont d'Arcines ». Il est donc clair que le Mont d'Arcines est l'actuel montagne des Agneaux et le glacier de Lasciale est le glacier du Casset qui devait alors descendre beaucoup plus bas. Cependant, Paul Guillemin considère qu'il s'agit de la première représentation imprimée de la Meije, lui attribuant le n° 2 dans son inventaire (PG : 2). C'est une erreur d'interprétation de sa part. En effet, il s'agit de la vue que l'on a sur le massif du Combeynot depuis l'ancienne route du Lautaret. De ce point de vue, on ne voit pas non plus les Agneaux (ou Mont d'Arcines).

Vue sur le Pic de Rochebrune (BS)

La vallée de la Guisane redescend au sud-est sur Briançon. La vue s'ouvre au loin sur le début du massif du Queyras dont un des sommets se distingue très nettement. Le Pic de Rochebrune, haut de ses 3 320 m d'altitude, trône fièrement au-dessus de la vallée de Cervières à 10 km de Briançon et de la vallée du Guil dans le Queyras, toutes les deux reliées par le col de l'Izoard (2 361m). Cet énorme bastion de roches dolomitiques est accessible à des randonneurs de bon niveau puisque la dernière partie est un peu raide et nécessite de faire quelques pas en mettant les mains.

Hospice de la Madeleine (BT)

Situé à 1 810 m d'altitude, en dessous de l'actuelle route du col du Lautaret, l'hospice de la Madeleine permettait aux voyageurs de franchir ce passage en tout temps et de donner un peu de repos aux pélerins se rendant à Rome ou en Terre sainte. La fondation de l'ordre de la Sainte-Pénitence dans ces bâtiments date de 1228. Le lieu possède une chapelle et est situé sur l'ancienne voie reliant Briançon à Grenoble. Une avalanche détruisit l'hospice de la Madeleine en 1740, le bâtiment fut reconstruit puis abandonné avec la modernisation de la route du Lautaret.

Mélèze (BU)

Sur la rive droite de la Guisane, le mélèze est omniprésent. En pied de versant, la forêt est propriété privée. Elle devient communale dès que l’on s’élève un peu. Les propriétaires et la commune tirent quelques ressources de ce bois dur et imputrescible qui a pendant longtemps rendu de nombreux services aux habitants.

Attribution : Hélène Quellier - PNE

Moulin du Casset (BV)

Le bâtiment presque construit "sur" la Guisane est l’ancien moulin du Casset. Ses trois jeux de meules ont fonctionné jusqu’au début des années cinquante. On y produisait de la "farine belle" (blé) pour la pâtisserie, une farine plus grossière pour le "pain doux" (blé et seigle) et du gruau d’orge pour la soupe. Le son et l’orge étaient donnés aux vaches, poules et cochons. Le blé, plus fragile, ne pousse pas bien en altitude : les habitants de la vallée devaient donc l’acheter.

Attribution : PNE

L'amoureux des vieilles pierres (BW)

Le moineau soulcie est un sédentaire. Généralement, il s’installe dans les zones agricoles riches en pierres, terrasses de culture, ruines, clapiers, vieux bâtiments… toujours bien exposées. Ce moineau est un méridional que l’on trouve jusqu’à plus de 2 000 m d’altitude, pourvu que le paysage soit dégagé et riche en éléments minéraux. Il niche dans un trou de rocher, dans un mur, parfois sous le toit d’une habitation. Il peut alors se mélanger au moineau domestique. C’est un oiseau sociable qui vit en petites colonies éparses.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Murin à moustaches (BX)

Le murin à moustaches est une chauve-souris à museau sombre. Il est assez commun dans certaines régions de montagne, où il peut être l’une des espèces les plus fréquentes après ses cousines les pipistrelles. Il affectionne les arbres, depuis les berges des rivières jusqu’aux forêts d’altitude, mais on le rencontre aussi dans les jardins, les villages, comme au hameau du Casset. Ce petit mammifère se nourrit d'insectes volants participant ainsi à leur régulation. Comme tous les mammifères, la femelle nourrit son unique petit en l'allaitant.

Attribution : PNE - Corail Marc

Portes et cours (BY)

Au hasard des rues du Casset, certaines portes d’habitation attirent le regard, réunissant la plupart des éléments décoratifs des façades. Elles sont en mélèze, moulurées ou sculptées de motifs géométriques ou floraux et sont surmontées d’un tympan souvent orné d’une grille. Derrière la porte se cache la cour, vestibule commun aux hommes et aux bêtes. La façon d’habiter et d’organiser la maison prévoyait autrefois cette entrée unique, espace de circulation donnant accès à l’étable et aux pièces d’habitation. Entre extérieur et intérieur, la cour a une fonction de passage, d’isolation, mais aussi de rangement.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Moineau soulcie (BZ)

Le moineau soulcie se trouve dans le site en limite nord-ouest et altitudinale de son aire de répartition et niche régulièrement dans la zone. Cette espèce en régression au niveau national a été inscrite sur la liste rouge en Rhône-Alpes et fait l'objet d'études en PACA. Les moineaux domestiques sont parfois ignorés des hommes car trop proches d'eux. Et pourtant ! Celui-là est plus grand, et si son plumage l’apparente à une femelle de moineau domestique, ses cris le distinguent à coup sûr : un « tilip» ou un «thui» quand ce n’est pas un «tchei» typique du pinson du Nord !

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Le Casset (CA)

Situé à l'entrée de la vallée, le Casset est un village carapace qui est entouré de paysages de cultures. Son nom provient du verbe “cassare” (casser, briser, en bas-latin), et désigne un lieu couvert d’éboulis. Or ils sont nombreux, dans cette haute vallée jadis creusée par un énorme glacier. Le hameau, sur la rive gauche de la Guisane, est à l’abri des avalanches, sous le regard de quelques sommets et glaciers prestigieux qui “bougent” à une autre échelle de temps que la nôtre.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

Cadrans solaires (CB)

En vous promenant dans le hameau du Lauzet, vous aller découvrir des cadrans solaires récents, réalisés à la mode d’autrefois. Bien visibles depuis les principales ruelles, ils égayent les façades bien restaurées des maisons d’antan.

Attribution : Claire Broquet - PNE

Eglise Saint-Claude au Casset (CC)

Avec son clocher démesurément élevé, l’église du Casset ne peut passer inaperçue. Son dôme à l’impériale à quatre pans est construit sur le modèle de la collégiale de Briançon. L’église, inscrite à l’inventaire des Monuments Historiques, est placée sous la protection principale de Saint-Claude. Dans son aspect actuel, elle date du XVIIIe siècle. L'édifice précédent était antérieur au début du 16e siècle. A l’intérieur, l’œil est immédiatement attiré par les ogives du chœur, créant une ambiance intime, d’autant plus forte que le clocher disproportionné ne présuppose pas un intérieur de taille aussi modeste Le chœur est reconstruit en 1716-1717, probablement après l’incendie de la chapelle précédente. Les traces de cette période figurent sur la clé de voûte. La clôture du chœur en fer forgé porte elle aussi les inscriptions « HM 1717 », une date que l’on retrouve sur la grille en fer forgé de l’imposte de la fenêtre axiale de l’abside et sur les fonts baptismaux.

La station de Serre Chevalier (CD)

En bordure du Parc national des Écrins, la station de ski de Serre Chevalier s'étale sur plusieurs communes en rive droite de la Guisane, de Monêtier-les-Bains à Briançon. Créée en 1941 avec le téléphérique de Chantemerle, elle possède le plus grand domaine skiable des Alpes du Sud avec 61 remontées mécaniques et des pistes de tous les niveaux de 1 200 m à 2 830 m d'altitude au Pic de l'Yret (Le Monêtier-les-Bains). Le logo de la station est un aigle faisant référence au baron Borel du Bez, représentant du Briançonnais en 1792 à l'Assemblée constituante qui gouverna la France entre 1792 et 1795 pendant la Révolution Française. Le Bez est un hameau de Villeneuve rattaché à la station de Chantemerle dans les années 1970.

Attribution : © Parc national des Écrins - Jean-Pierre Nicollet

La bergeronnette grise (CE)

Le départ du parcours s'effectue en milieu urbanisé. Cela n'empêche pas la bergeronnette grise d'être présente, car elle s'est habituée à l'homme. Oiseau élégant à la longue queue qu'elle hoche fréquemment, elle est habillé de gris, de noir et de blanc. Si les berges des rivières sont son milieu d'origine, on peut maintenant l'observer dans les prairies, les champs et les jardins. Elle niche dans des anfractuosités de rochers. Elle est migratrice.

Attribution : Saulay Pascal - PNE

La calamagrostide argentée (CF)

Cette graminée (on dit maintenant poacée) forme de grosses touffes sur les terrains pierreux, secs et ensoleillés. Elle pousse ici en abondance sur le talus de la piste forestière, profitant de l'ensoleillement apporté par la trouée dans la forêt. Ses inflorescences aux reflets dorés argentés sont composées de fleurons munis de longues arêtes et sont très vaporeuses. À la fin de l’été, quand elle est mûre, elle forme de gros bouquets chatoyants dans la lumière du soir.

Attribution : Denis Fiat - Parc national des Écrins

Le hameau de Bouchier (CG)

Bouchier est un petit hameau de la commune de Saint-Martin-de-Queyrières qui, malgré son accès difficile, accueille quelques habitants permanents. Située à l’écart du hameau, sur un promontoire dominant la vallée de la Durance, la chapelle Saint-Hippolyte date du début du XVIème siècle. Elle est accolée à ce qui fut une cellule d’ermite et abrite des fresques dont certaines relatent des guérisons miraculeuses effectuées par le saint. Elle attirait les malades venus demander son intercession.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins

Le chêne pubescent (CH)

Dans le bois, se mêle au pin sylvestre le chêne pubescent. C’est un petit chêne aux feuilles marcescentes : elles sèchent l’automne mais restent sur l’arbre tout l’hiver. Il a été nommé pubescent car ses jeunes rameaux, ses bourgeons et parfois le dessous de ses feuilles est pubescent, c'est-à-dire recouvert d’un fin duvet. La forêt de pin sylvestre et de chêne pubescent est une forêt typique des adrets montagnards dans les vallées intra-alpines.

Attribution : Baïsset Christian

La grive draine (CI)

Elle est présente toute l'année, profitant en hiver des nombreuses baies du gui poussant sur les pins. En été, ce sera plutôt insectes, escargots ou vers pour le repas. En hiver, elle se déplace souvent en petites troupes pleines de cris d'alarme : trrrrrrrrr, trrrrrrrr. Dès le mois de mars cependant, les mâles lancent leur chant flûté ressemblant un peu à celui du merle.

Attribution : Combrisson Damien

L'ascalaphe soufré (CJ)

Un drôle d’insecte mi-papillon mi-libellule, aux grandes antennes noires, aux ailes transparentes teintées de jaune ou de blanc et aux nervures bien marquées, vole sur la prairie aux heures chaudes de la journée. C’est l’ascalaphe soufré. Les ascalaphes font partie de la famille des névroptères et sont cousins des fourmilions et des chrysopes. Ce sont des prédateurs de petits insectes, surtout des mouches.

Attribution : Jean Raillot - GRENHA

Les aigles de la Tête d'Aval (CK)

On peut observer des aigles planant autour de la Tête d’Aval, qui bénéficient, aux heures chaudes de la journée, de l’air s’élevant au-dessus des falaises calcaires. Ayant ainsi pris de l’altitude, ils peuvent aller rejoindre leur territoire de chasse sans donner un coup d’aile.

Attribution : Pascal Saulay - Parc national des Écrins

Le four banal (CL)

Le Seigneur faisait construire un four banal dont il assurait l’entretien. Les habitants pouvaient utiliser ce four en contrepartie d’une taxe. Les familles préparaient leur propre pâte dans le pétrin familial et chacune d’elles venait faire cuire le pain dans le four. L'ordre de passage était tiré au sort.

Attribution : Office de tourisme Pays des Écrins

Le village des Vigneaux (CM)

Malgré l’altitude, le climat sec de la région et un terroir de calcaire et d’alluvions orienté plein sud ont permis l’implantation de vignes, ce dès le Xème siècle. Le nom de la commune a pour origine la présence de ce vignoble qui fut très important. À la fin du XIXème siècle, l’arrivée quasi simultanée du phylloxera et du train à Briançon, transportant du vin de Provence, mit fin à cette exploitation.

Attribution : Blandine Reynaud - PDE

Truite (CN)

Le polymorphisme de la truite fario a longtemps brouillé sa systématique : les anciens avaient recensé une cinquantaine « d'espèces » différentes. Mais la génétique a eu le dernier mot, il n'y aurait qu'une seule espèce avec trois formes écologiques : la truite de rivière (*Salmo trutta fario*) qui reste dans les cours d’eau ; la truite de mer (*Salmo trutta trutta*) qui met en place des mécanismes d’adaptation à l’eau salée et un comportement de banc ; la truite de lac (*Salmo trutta lacustres*).

Attribution : PNE

Les larves de phryganes (CO)

Les phryganes sont des insectes ressemblant un peu à de petits papillons de nuit. Leurs larves vivent dans l'eau. Sortes de chenilles avec 6 pattes et des crochets à l'arrière, elles tissent grâce à leur « salive » un fourreau de soie qu'elles recouvrent avec leurs pattes de devant et leur bouche d'éléments récoltés autour d'elles, ici de petits grains de sable. On peut les observer au bord de l'eau dans les endroits calmes. Attention, barrage en amont.

Le bulime zébré (CP)

S'il n'est pas aussi rapide qu'un zèbre, le bulime zebré, escargot dont la coquille est de forme conique, est bien rayé ! On trouve des coquilles en pagaille dans les pelouses sèches environnantes. Et oui, certains escargots vivent dans des milieux secs et le bulime zébré est l'un des plus commun. Il hiberne en s’enterrant dans le sol.

Attribution : Vincent Dominique

Les strates (CQ)

La via s'élève sur la roche où l'on observe facilement des strates (des couches). Certaines résistent mieux à l'érosion et sont en relief. Ces states correspondent à différentes phases de dépôts marins où alternent des couches de natures diverses.

Les bergeronnettes (CR)

Avec leurs longues queues qu'elles hochent constamment, les bergeronnettes se reconnaissent facilement. L'une est en noir et blanc, c'est la bergeronnette grise, l'autre au dos gris cendré et au ventre jaune, c'est la bergeronnette des ruisseaux, plus strictement liée à l'eau que sa cousine, comme son nom l'indique. Elles sont insectivores. On peut les observer couramment au bord de l’eau.

Attribution : Saulay Pascal

Les mines d’argent (CS)

Le sentier passe à proximité des mines d’argent qui ont donné son nom à la commune de l’Argentière. Leur exploitation a débuté à l’époque médiévale puis s’est éteinte avant de reprendre au XIXème siècle. Elles ont définitivement fermé en 1908. Depuis 1992, le site fait l’objet de fouilles archéologiques avec d’importants travaux de dégagement de matériaux charriés par les crues du Fournel. Leur visite avec un guide (sur réservation) laisse admiratif : que d’ingéniosité et de travail pour extraire la galène argentifère !

Attribution : Thibault Blais Photographie

Le Fournel (CT)

Le torrent du Fournel est généreux. Ses eaux fournissent une grande partie de l’eau potable de la ville, alimentent des canaux d’irrigation, sont utilisées pour l’hydro-électricité et offrent un espace ludique et économique par son canyon situé dans sa gorge de raccordement à la Durance. Torrent de montagne donc impétueux, il est en revanche aménagé de seuils et endigué plus bas afin d’éviter les catastrophes naturelles. C’est le sort de nombreux torrents de montagne...

Attribution : Jan Novak Photography

Le sapin (CU)

Sur ce versant exposé au nord, nommé ubac, le sapin se plaît. Ses aiguilles ont 2 bandes blanches en dessous. Elles sont implantées de part et d’autre des rameaux et non tout autour comme chez l’épicéa. Les cônes allongés sont dressés et non pendants. Il est ici bien présent, souvent mélangé à du mélèze, à l’ombre duquel il peut pousser. À l’inverse, le mélèze, arbre de lumière, ne peut pousser sous un couvert de sapins !

Attribution : Parc national des Écrins

Le chardon bleu (CV)

Le vallon du Fournel est bien connu pour abriter le plus grand site des Alpes de chardons bleus. Cette réserve se situe aux Deslioures, au bout de la route. Cependant d'autres localités existent dans le vallon, comme ici. Cette espèce rare s'étant adaptée aux prairies de fauche d'altitude, des mesures agro-environnementales de report de pâturage ou de fauche tardive en fin d'été sont pratiquées afin qu'elle ait le temps de fabriquer ses graines.

Attribution : Jan Novak

L'alpage de Crouzet-les Lauzes (CW)

Ce parcours passe tout près de la cabane pastorale des Lauzes, camp de base du berger ou de la bergère en charge de l'alpage de Crouzet-les-Lauzes. Les quartiers bas de ce pâturage sont difficiles à surveiller car en forêt, sous le mélézin, on perd de vue de nombreuses bêtes. Les quartiers hauts, exploités en août, sont quant à eux éloignés.

Attribution : Blandine Delenatte - Parc national des Écrins

La libellule à quatre taches (CX)

Autour du lac circulent des libellules. L'une d'entre elles est assez facilement identifiable : la libellule à quatre taches. Elle se nomme ainsi car une tache est présente sur chacune de ses quatre ailes. La femelle pond ses oeufs sur la végétation flottante et les larves sont aquatiques. Elle se nourrit principalement de moustiques et de moucherons qu’elle capture dans les airs. C’est également dans les airs que le mâle et la femme s'accouplent... Une véritable acrobate !

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins

L’huile de marmotte (CY)

D’antan, l’huile permettait aux habitants de Freissinières de cuisiner mais aussi de s’éclairer. L’huile de noix ou d’amandes était difficile à produire du fait de l’altitude. Le prunier de Briançon résiste en montagne et les prunes jaunes de cet arbre fruitier contiennent des amandes. Ces amandes étaient pressées dans des moulins pour produire une huile aux vertus médicinales : l’huile de marmotte.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins

Le cincle plongeur (CZ)

On peut souvent observer le cincle plongeur, qui comme son nom l'indique plonge ! Puis il marche à contre-courant au fond de l'eau pour chasser des larves aquatiques d’insectes ou des petits crustacés, soulevant les galets avec son bec pour les déloger. C'est un indicateur de la présence de ces petits animaux et donc de la bonne qualité des eaux.

Attribution : Coulon Mireille

Le mélèze (DA)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d’or et illumine la montagne à l’automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d’autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s’installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Écrins

Le couloir avalancheux (DB)

Mieux vaut ne pas séjourner trop longtemps ici ! Ce couloir est régulièrement balayé par les avalanches, ce qui se remarque bien de par la végétation : si les saules et les aulnes parviennent à se plier sous l’avalanche sans trop de casse, les mélèzes qui pourtant se hâtent de repousser ne grandiront pas !

Attribution : Jean-Philippe Telmon - Parc national des Écrins

Le sainfoin de Boutigny (DC)

Cette plante aux grappes fournies de fleurs blanc crème formant de grosses touffes dressées pousse généralement en belles populations sur les éboulis et les pentes rocailleuses calcaires. Endémique ouest-alpin, elle n’est présente en France que dans la partie sud des Alpes. Même si elle est assez fréquente dans le Pays des Écrins, elle bénéficie d'une protection nationale.

Attribution : Jendoubi Samy - Parc national des Écrins

Le tétras lyre (DD)

Ici vit le tétras lyre, encore nommé petit coq de bruyère, gros oiseau de la taille d’une poule. Le mâle est noir avec une queue en forme de lyre, la femelle est brun roux. Il vit en limite de forêt dans les versants nord. La femelle niche au sol, vers les prairies où les criquets pleins de protéines nourriront la nichée ! Dans certains alpages, les zones de reproduction sont interdites aux troupeaux pour éviter le piétinement des œufs et poussins.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Écrins

La bécasse des bois (DE)

Cet oiseau se caractérisant par son long bec robuste fréquente les bois et forêts où elle se remise le jour et les prairies humides où elle se nourrit la nuit. Très discrète, elle peut se faire repérer par son chant qui ressemble plutôt à un grognement. La plupart des bécasses sont migratrices. Elles hivernent dans tout le pourtour méditerranéen ainsi que sur le littoral Atlantique, et nichent en Europe du nord et en Russie. Cependant une partie des effectifs est quasiment sédentaire.

Attribution : Coulon Mireille - Parc national des Écrins

Les Faures (DF)

Ce hameau de quelques maisons est sur la commune de Champcella. Le nom Faure, commun dans la région du sud-est de la France, est issu de l'occitan. Il désignait un forgeron. Ce nom est également fréquent en toponymie et les lieux dit « les Faures », où vivait le forgeron, se retrouvent souvent.

Attribution : Telmon Jean-Philippe - Parc national des Écrins

Le demi deuil (DG)

De nombreux papillons profitent du soleil le long de la piste. L’un d’eux est très facile à reconnaître. Tout en noir et blanc, il a été nommé demi-deuil, peut-être parce que son « inventeur » était pessimiste ! Les anglais ont privilégié le blanc, qui l’on nomme « marbled white », le blanc marbré ! C’est un papillon commun dont les chenilles se nourrissent de graminées.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins